

Jean-Pierre Masseret, président du conseil régional de Lorraine

« La mise aux norme des lycées s'étalera au mieux sur 10 ans »

by Le Moniteur - mardi, février 06, 2007

<http://correspondances.fr/jean-pierre-masseret-president-du-conseil-regional-de-lorraine/>

« La mise aux norme des lycées s'étalera au mieux sur 10 ans »

A mi-mandat, quel est l'état d'avancement des grands chantiers conduits sous maîtrise d'ouvrage du conseil régional ?

Pour l'extension des locaux du conseil régional, nous avons opté pour la formule du partenariat public-privé. La gare de Vandières, qui mobilisera un investissement de 100 millions d'euros, entre dans la phase de déclaration d'utilité publique pour une livraison espérée en 2012. En matière de lycées, nous avons accumulé les retards et terminons aujourd'hui ce qui aurait dû être achevé en 2003. La liste exhaustive des mises aux normes nécessaires, établissement par établissement, fait apparaître un coût énorme. La mise aux normes des lycées s'étalera au mieux sur 10 ans, ce qui illustre les carences du passé. Au cours des 24 prochains mois, nous travaillerons à la programmation de ces travaux en tenant compte de la baisse de la démographie.

Nous réfléchissons au regroupement de certains lycées pour garantir aux élèves une offre de formation suffisamment large.

Quels objectifs vous fixez-vous au cours de la seconde partie de votre mandat ?

Nous travaillons à la constitution d'un Groupement européen de coopération transfrontalière pour organiser la gouvernance de la partie française du projet luxembourgeois Esch-Belval. Il faudra valoriser la friche de Micheville et lancer une zone d'aménagement concertée pour fixer une politique d'habitat, d'aménagement urbain, de transports et de paysages. Pour l'heure, la coopération interdépartementale me semble mal partie, car le conseil général de la Moselle traîne les pieds. Mais quelles que soient les réticences, le projet doit avancer.

Par ailleurs, la création d'un pôle aérien à Chambley (Meurthe-et-Moselle) commencera dès que le site sera sécurisé et dépollué. Faute d'accord avec le conseil général de la Meuse, la réhabilitation du lac de Madine est redevenue un projet départemental.

Le contrat de projets prévoit 90 millions d'euros dans le cadre de la redynamisation des territoires post-industriels. Est-ce ce que vous attendiez d'un volet « après-mines » ?

Cette somme, que le conseil régional doublera, permettra de poursuivre les travaux engagés dans le cadre

de la Directive d'aménagement du territoire. Mais elle ne suffira pas à mener à bien la restauration des sites et sols pollués, la requalification urbaine et la remise à niveau des infrastructures dans les anciennes communes minières. Pire, nous sommes toujours dans la réparation. La Lorraine est pénalisée car elle ne peut investir ces sommes dans une politique offensive de développement et de recherche.